

RONKEL COMITÉ



Wemmel, 10/04/2021

Objet : Participation citoyenne "Plan de mobilité",

Madame, Monsieur,

La concertation citoyenne « Plan de mobilité » qui a été lancée récemment à Wemmel en mars a généré beaucoup d'émotion, non seulement dans le quartier à proprement parler du Ronkel, mais également dans de très nombreuses rues avoisinantes. En particulier, nous avons été étonnés d'apprendre les différents scénarios proposés pour notre quartier, à savoir la chaussée de Bruxelles et, par extension, la Ronkel.

Tout d'abord, nous tenons à vous informer que de nombreuses personnes interrogées par nos soins n'avaient tout simplement pas réalisé qu'une enquête était en cours et avaient jeté le courrier toute boîte qui avait été envoyé, considérant qu'il s'agissait juste d'un courrier informatif, voire d'une publicité.

Ensuite, nous nous permettons de vous faire part du fait que nous trouvons le questionnaire extrêmement peu clair à remplir. L'imposition de réponses obligatoires, même dans des zones où nous ne sommes pas résidents, rend la complétion très difficile, voire impossible, car nous ne connaissons pas les sensibilités de cette zone. Il en va de même pour les deux autres zones (avenue Limburg Stirum et Chaussée de Bruxelles), même si aucune réponse obligatoire n'y a été imposée.

Il nous apparaît évident, suite à nos discussions avec de très nombreux citoyens, que les solutions proposées actuellement rencontrent une opposition farouche et que les citoyens voudront certainement être plus informés et impliqués si une décision quelconque leur était présentée vu les changements radicaux que cette décision apportera au paysage des Wemmelois.

De plus, la première phase de l'élaboration du nouveau plan de mobilité pour Wemmel a permis d'identifier les goulets d'étranglement et les opportunités. Quelle vision a été adoptée par le Collège pour répondre à ces goulots d'étranglement et opportunités ? La commune de Wemmel a-t-elle besoin d'améliorer le flux de véhicules provenant d'une zone plus large ou d'augmenter la qualité de vie au sein de la commune ? Sans connaître la vision future du Collège, il nous est impossible de donner un avis pertinent dans un contexte plus large. Cela pousse le citoyen à une opinion qui ne concerne que ses propres intérêts (NIMBY). De cette façon, des nouveaux conflits sont créés.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait qu'en plus des questions de mobilité, il existe des aspects juridiques (protection des terres agricoles, zone classée...), techniques (différences de hauteur, espace limité,...), écologiques (pollution de l'air, nuisances dues aux eaux de ruissellement,...), et bien d'autres aspects à prendre en compte. Nous souhaitons rappeler ci-dessous

certaines des arguments clés déjà avancés par le RonkelComité dans le cadre de la demande de certificat d'urbanisme de Mercedes. Arguments largement défendus par le Collège il y a un an.

Le quartier dans lequel nous nous situons est situé dans un paysage classé pour son intérêt culturel et historique "Ronkelhof et environs". Cela permet de protéger le caractère agricole ouvert de la zone située autour du Ronkelhof et sa fonction agricole.

En outre, dans le plan de structure spatiale de Wemmel, la zone autour du Ronkelhof a été confirmée une fois de plus comme "zone agricole".

Enfin, une partie de la zone du plan fait partie du plan régional de mise en œuvre spatiale "Zone stratégique flamande autour de Bruxelles et zones d'espace ouvert adjacentes".

Le Ronkelhof et ses environs sont situés dans une zone hautement érodable. Des inondations majeures se produisent régulièrement. Toute surface imperméable ou semi-imperméable supplémentaire représente une très grande menace d'inondation supplémentaire.

Nous souhaitons également vous informer que la totalité de la zone protégée "Ronkelhof et ses environs" a été sélectionnée par l'Agence foncière flamande (VLM), et dans le cadre du projet stratégique "Voedsellandschap", comme l'un des cinq candidats pour développer un programme de "paysage alimentaire". Cette sélection n'a été possible que parce que notre quartier répond à la vision du VLM, à savoir :

"L'espace ouvert en Flandre est sous pression. L'espace ouvert disponible devient de plus en plus rare, tandis que les attentes augmentent en conséquence. Nous voulons un espace ouvert de qualité qui permette le stockage de l'eau, la biodiversité, les loisirs et la production alimentaire.

Que signifie un paysage alimentaire dans le cadre de ce programme ?

- Les paysages alimentaires préservent l'espace ouvert avec une demande d'espace multiple.*
- L'initiative pour un paysage alimentaire part d'une coopération entre les agriculteurs et entre les agriculteurs, la politique locale et une base sociale. Les paysages alimentaires créent des réseaux et s'ancrent dans des engagements structurels.*
- Les paysages alimentaires renforcent le potentiel agricole grâce à un programme multifonctionnel, basé sur la valeur ajoutée sociale et écologique locale.*
- Les paysages alimentaires permettent une diversité de types d'agriculture et de cultures.*
- Le programme est spécifique à chaque zone et aboutit à un projet spatial qui prend soin de l'aménagement du paysage. »*

Depuis lors, nous avons appris que seuls deux candidats restent en lice dont la zone Ronkelhof – Hooghof.

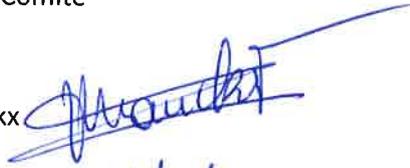
Le Ronkelhof et le RonkelComité, largement appuyés par des instances officielles telles que VLM, Innovatiesteunpunt.be, RLKB, ... s'efforcent ensemble de mettre en place des activités agricoles durables avec une base locale. Chaque surface supplémentaire qui est minéralisée hypothèque ce projet.

En tout état de cause, l'idée même de couper à travers champs et prairies pour y implanter une large voirie est, à notre époque, particulièrement étonnante et à contre-courant.

Nous restons à votre disposition pour en conférer davantage et dans l'attente de votre réaction, vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le RonkelComité

Vincent Vranckx



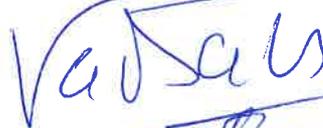
Anne Grimonpont



Bernadette Jambe



Didier Vandenhoute



Erik Baert



Janpieter Dherdt



Khalid Dadi



Laure Delbecque



Maxime Housiaux



Yves Van Parys



ronkelcomite@gmail.com

CC :

Burgemeester en Ruimtelijke ordening Wemmel : Walter Vansteenkiste

Schepen Leefmilieu en Mobiliteit Wemmel : Vincent Jonckheere

Brabantse Kouter Regionaal Landschap

Vlaamse Landmaatschappij

Agentschap Onroerend Erfgoed

Milieu adviesraad Wemmel